

BULLETIN **MUNICIPAL** - PRINTEMPS/ÉTÉ 2017

La Flotte *et vous !*

1977 - 2017
40 ans de réalisations
en images

**Un nouveau quartier
la Maladrerie**

**Le toit de l'église comme
vous ne l'avez jamais vu**

**Rencontre avec...
Léon Gendre**

Sommaire



La Flotte. Bulletin Municipal
Printemps-Été 2017

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Chantal Dutheil, Michèle Drouin, Alain Croci, Isabelle Masion-Tivenin, Elsa Robinel, Patrick Salez, Mélanie Chausserais.

Photos : Mairie de La Flotte, Clémence Chabreuil, Virginie Valadas, Isabelle Masion-Tivenin, Elsa Robinel, La Farandole, Le Musée du Platin, Dominique Jouillat, Yannik Palvadeau, Yann Werdefroy, Asbury, X.

La photographie de la couverture est de Jean-Marie Chauvet d'Arczas.

Dépôt légal : Juillet 2017

Édition : 3.000 exemplaires.

BULLETIN **MUNICIPAL**
PRINTEMPS/ÉTÉ 2017

Le Budget 2017	P4
Le toit de notre église comme nous l'avons rarement vu	P6
La réhabilitation du poste de refoulement général des eaux usées	P8
La navette de village	P9
L'agriculture irriguée à La Flotte	P10
Rencontre avec Léon Gendre	P12

CAHIER SPÉCIAL 1977-2017 40 ANS DE RÉALISATIONS EN IMAGES



Remise de Grade chez les Sapeurs Pompiers	P15
La Maladrerie	P16
Des nouvelles de nos écoles	P18
Le S.C.R. et son ouverture nationale et internationale	P22
Déchets : calendrier 2017	P24
Le Musée du Platin	P25
Jean-Jacques Bréluzeau : Un flottais trouve de l'eau dans le désert	P26
État civil	P27

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32
Horaires d'ouverture du Secrétariat
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

Le difficile maintien des équilibres

L'île de Ré est un pays merveilleux et nombreux sont ceux qui, à son endroit, usent de ce qualificatif tant cette île est riche de son passé, des ressources de son sol, de son estran et de son attractivité pour les touristes et les vacanciers.

Cette image « carte postale » ne devrait pas occulter une situation bien plus inquiétante qu'il n'y paraît, sur plusieurs points :

- Vieillesse de la population
- Insuffisance des offres d'emplois
- Coût excessif des loyers dans le parc locatif privé
- Difficultés financières pour les familles d'accéder à la propriété d'un logement

Depuis maintenant 40 ans, vos élus ont mis tout en œuvre pour tenter de réduire les inégalités nées de l'attractivité, je dirais même de la fascination pour ce petit territoire.

Dans ce numéro de printemps été 2017 de notre bulletin municipal, nous rappelons tout ce qui a été entrepris pour inverser cette tendance.

- Installation de 14 ostréiculteurs sur le site du Préau
- Relance de l'agriculture et particulièrement de la culture de la pomme de terre primeur, sur des terres irriguées, par deux jeunes agriculteurs, et la construction de deux bâtiments agricoles adaptés
- Création du village artisanal et commercial de La Croix Michaud
- Construction de 204 logements locatifs sociaux et restauration des 18 appartements municipaux
- Création du quartier de Bel Air, où 23 familles ont accédé à la propriété

Sans compter la préservation et la rénovation des biens de la commune, ainsi que la protection environnementale des 1000 hectares de zones naturelles de la Flotte.

Même si les résultats sont insuffisants il importe pour les élus, de ne pas se résigner à voir la commune régresser, tant au niveau des activités économiques, qu'en ce qui concerne la population permanente.

C'est en ce sens que le programme de logements de la Maladrerie a vu le jour.

Les élus du Conseil municipal n'ambitionnent pas de faire de La Flotte la plus importante des communes de l'île. Leur objectif prioritaire est bien le maintien des équilibres, afin de conforter l'attractivité de ce village où il fait bon vivre.

A vous tous, je souhaite un bel été ensoleillé.

Votre Maire
Léon Gendre



BUDGET PRIMITIF 2017

LES POINTS CLEFS

Le budget voté pour 2017 marque de nouvelles avancées dans la mise en œuvre du plan d'action à moyen terme de la Commune.

Poursuite de la réhabilitation et de l'embellissement des espaces publics et des bâtiments municipaux, sécurisation de notre réseau de collecte des eaux pluviales, développement des activités primaires figurent toujours en bonne place dans les investissements programmés.

La première tranche de 19 logements à loyer modéré au lieu-dit « La Maladrerie » est en cours de construction parallèlement à la finalisation de l'acquisition des terrains et à l'achèvement des travaux de viabilisation.

Enfin, le projet de construction de salles dédiées aux activités sportives et multi culturelles à l'espace Bel Air devrait être lancé cet automne.

Cette année encore, la Commune concrétisera de nouveaux développements sans accroître le taux des impôts locaux, stable depuis 2009, et ce malgré une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, estimée à 14% sur un an et à près de 50% depuis 2012.



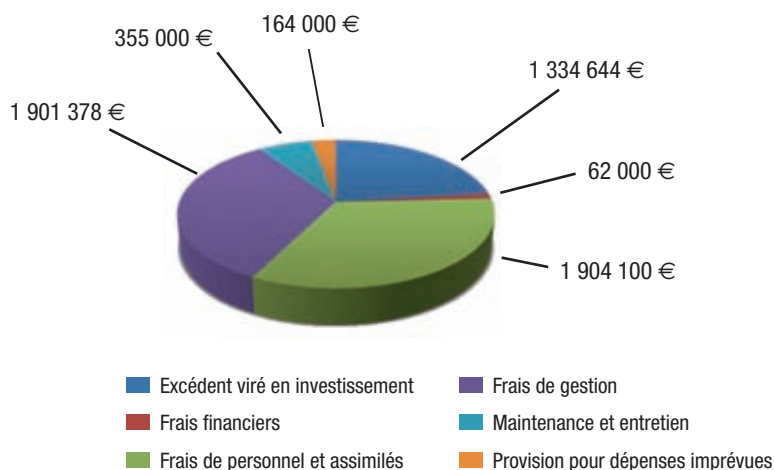
UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT LARGEMENT EXCÉDENTAIRE :

Le budget de fonctionnement s'établit à 5 741 122 €. Le total des frais de gestion, de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts augmente d'environ 5% ce qui permet de dégager un solde positif de 1 334 644 € après constitution d'une provision pour dépenses imprévues de 164 000 €.

Bien qu'inférieur au montant de 2016, ce prélèvement sur les recettes de fonctionnement va contribuer de manière significative à l'autofinancement des investissements de l'exercice.

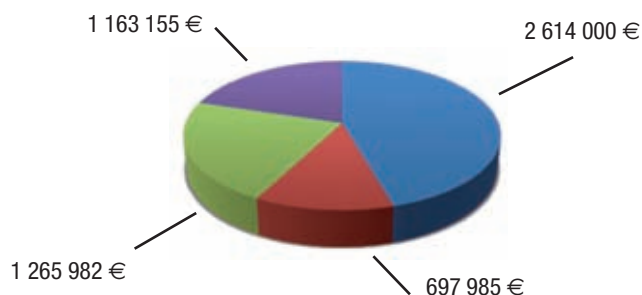
FONCTIONNEMENT

► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 741 122 €



Excédent viré en investissement	1 334 644	23%
Frais financiers	62 000	1,1%
Frais de personnel et assimilés	1 904 100	33,2%
Frais de gestion	1 901 378	33,1%
Maintenance et entretien	375 000	6,5%
Provision pour dépenses imprévues	164 000	2,9%
Total	5 741 122	100%

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 741 122 €



Impôts	2 614 000	45,5%
Dotations, participations État/ Département	697 985	12,1%
Recettes domaniales/taxes	1 265 982	12,1%
Report résultat 2016	1 163 155	20,3%
Total	5 741 122	100%

■ Impôts ■ Recettes domaniales/taxes
 ■ Dotations, participations, État/ Département ■ Report résultat 2016

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT FINANCÉ PRINCIPALEMENT SUR RESSOURCES PROPRES :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 781 047 €. Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de 259 000 €, les dépenses votées représentent environ 4,8 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions. Environ le quart soit 1,1 million, correspond au coût du projet de La Maladrerie.

Outre les investissements récurrents dans la réhabilitation des rues du centre bourg, l'amélioration des espaces publics, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti, il marque une nouvelle étape dans la mise en valeur des espaces naturels avec l'extension du réseau d'irrigation et la construction d'un second bâtiment agricole.

Enfin, le budget intègre une provision de 250 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

Preuve de la bonne santé financière de la Commune, les fonds propres couvrent près des deux tiers des besoins, remboursement d'emprunt inclus. En outre, ce montant sera majoré d'ici la fin de l'année du produit de la vente au bailleur social, la Compagnie du Logement, des 19 parcelles où seront construits les logements de La Maladrerie, soit 760 000 €.

Les ressources d'investissement intègrent également l'emprunt « Gaïa » de 2 millions d'euros souscrit l'an passé auprès de la Caisse des Dépôts qui devrait être appelé courant 2017.

TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 4 771 680 €

Quartier de la Maladrerie : acquisitions de terrains	300 000
Quartier de la Maladrerie : travaux de voirie et réseaux divers	800 000
Voirie communale, espaces publics, espaces verts	1 235 000
Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction de deux bâtiments	585 000
Traitement des eaux pluviales : études et travaux d'aménagement	606 769
Église : étude, réfection toiture	422 918
Salles associatives à Bel Air : étude, travaux de construction	265 000
Acquisition de matériels et véhicules utilitaires	126 000
Réfection bâtiments communaux : toitures, menuiseries,	62 000
Groupe scolaire : toiture, équipements divers	37 200
Eclairage public	15 056
Réintégration frais d'études et d'insertions	56 737
Etude d'urbanisme	10 000
Provision pour dépenses imprévues	250 000

INVESTISSEMENT

► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 781 047 €



■ Remboursement d'emprunts ■ A régler exercice 2016 ■ Prévision de travaux et d'acquisitions

Remboursement d'emprunts	259 080	4,5%
A régler exercice 2016	750 287	13%
Prévision de travaux et d'acquisitions	4 771 680	82,5%
Total	5 781 047	100%

► RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 781 047 €



■ Subventions ■ Emprunts ■ Fonds propres (dont report exercice 2016)

Subventions	79 318	1,4%
Emprunts	2 005 996	34,7%
Fonds propres (dont report exercice 2015)	3 695 733	63,9%
Total	5 781 047	100%



Charpente : coque de bateau renversée

La toiture de notre église **comme nous l'avons rarement vue**

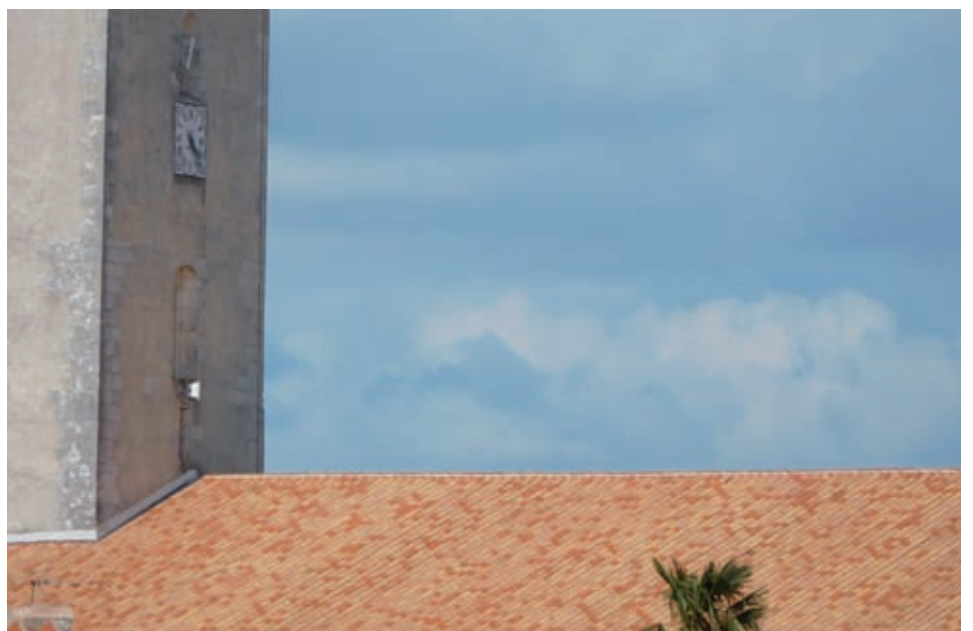
La réfection de la toiture de l'église, bâtiment communal, a débuté cet hiver par le clocher et la partie Sud

En effet, en raison de la vétusté de certaines poutres qu'il fallait impérativement changer ou renforcer, les travaux sont étalés sur deux hivers.

Le clocher et la toiture Sud sont terminés. La rénovation de la partie Nord commencera au mois d'octobre prochain.

Cet important chantier est assuré par l'entreprise « Olivier Tradition » d'Ars-en-Ré. Son patron, Yannick Palvadeau nous a aimablement transmis les photos de l'évolution des travaux. Il nous permet de voir notre bâtiment communal sous des angles inhabituels.







Réhabilitation du poste de refoulement général des eaux usées

Durant cet hiver, pour sortir de La Flotte en direction de St Martin, nous devons patienter quelques instants à un feu rouge au lieu-dit de Cocraud, devant la Base Nautique.

En effet, un impressionnant chantier a entravé durant quelques mois la circulation automobile. Mais cette patience était nécessaire pour l'amélioration du réseau et du traitement des eaux usées générées par la population permanente, secondaire et estivale.

Il était indispensable pour répondre efficacement aux besoins de revoir le poste de refoulement général des eaux usées, situé sous le parking de la Base Nautique.

En effet, toutes les eaux usées du Bourg descendent à cette station. Après une première opération, celles-ci sont envoyées à la station d'épuration du Clos Martin.

Cette réhabilitation a nécessité le creusement d'un trou, d'une vingtaine de mètres de large et de près de huit mètres de profondeur.

Cette excavation va recevoir un bassin de 400 m³, d'un diamètre intérieur de 17,90 mètres.

Ces travaux sont exécutés avec la maîtrise des exigences environnementales. Les matériaux traditionnels sont utilisés pour couvrir les bâtiments techniques dans un souci de préserver l'esthétisme traditionnel du lieu.



la station d'épuration du Clos Martin



NAVETTE DE VILLAGE LA FLOTTE

VÉRITABLE TRANSPORT URBAIN

Tous les jours du 08/07 au 03/09/2017 inclus.



Dans le cadre de la mise en place de l'Eco-Taxe perçue à chaque passage du pont, le Département et la Communauté de Communes ont l'obligation de mettre en œuvre des moyens de transport en mode énergie douce.

Ainsi, chaque saison vous avez une navette électrique qui franchit le pont de La Repentie aux plages de Sablanceaux pour la modique somme de 1 €.

Dans chaque commune de l'île, un mini-bus à moteur électrique, appelé « navette de village » est mis à la disposition des habitants, gratuitement et toute l'année. Certes, l'hiver, ce mini-bus est peu utilisé.

Mais pourquoi s'en priver ? Ces voitures roulent pour vous !

Il y a un arrêt près de chez vous ou mieux vous pouvez rejoindre son itinéraire et l'arrêter d'un simple signe de la main.

Vous souhaitez aller à La Croix Michaud, vous désirez vous rendre au cimetière, de Bel Ebat à la plage de l'Arnéraud, rendre visite à des amis éloignés de votre maison, ... n'hésitez pas, prenez le mini-bus.

Vous avez ci-contre son itinéraire et ses horaires.

La Flotte - Cocquereau <> Quinquinne

LA FLOTTE	Cocquereau (3A)	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10
	Le Port	10:13	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:13	17:13	18:13 (1)	19:13 (1)
	Cocquereau (3A)	10:16	11:16	12:16	13:16	14:16	15:16	16:16	17:16	18:16	19:16
	Jaunet	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:18
	Vierge	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20
	Croix Michaud	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:22	16:22	17:22	18:22	19:22
	Barbotins	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:24	16:24	17:24	18:24	19:24
	Beauregard	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25
	Quinquinne	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:27	17:27	18:27	19:27
Départ de la ligne 3A vers La Rochelle		10:23	-	12:23	13:23	14:23	-	16:23	17:23	18:23	-
LA FLOTTE	Quinquinne	9:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
	Beauregard	9:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33	18:33
	Barbotins	9:34	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34	18:34
	Croix Michaud	9:36	10:36	11:36	12:36	13:36	14:36	15:36	16:36	17:36	18:36
	Vierge	9:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	18:39
	Jaunet	9:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41	18:41
	Cocquereau (3A)	9:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:43	16:43	17:43	18:43
	Le Port	9:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	18:46 (1)
	Cocquereau (3A)	9:49	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:49	16:49	17:49	18:49
Départ de la ligne 3A vers Les Portes en Ré		10:02	10:57	12:07	13:02	14:07	15:02	16:02	17:07	18:07	19:02
Départ de la ligne 3A vers La Rochelle		9:53	10:53	11:53	-	-	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53

(3A) A cet arrêt correspondance possible avec la ligne 3A.

(1) A cet horaire, l'arrêt s'effectue en face du square du 11 Novembre.



Un panneau d'arrêt de la navette



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars



Les bateaux d'eau à des fins d'oxygénation

L'agriculture irriguée à La Flotte : quel développement cette année ?

La commune poursuit sa politique de relance de l'agriculture à travers deux actions principales :

La maîtrise foncière en liaison avec le Département ;

La mise à disposition des moyens d'irrigation aux agriculteurs.

Ce sont 54 ha qui ont été mis en culture autour du bassin d'irrigation pour cette année. La pomme de terre s'arrose près de la moitié de cette superficie avec 25 ha. Les cultures de rotation (succédant à la pomme de terre) viennent ensuite avec un total de 22 ha de blé et radis fourrager. Les 7 ha restants sont dévolus au maraîchage (tomates, courgettes, fruits rouges, etc..) et aux vergers.

Ces 54 ha représentent une extension de 17% par rapport aux 46 ha cultivés l'an dernier. Le jeune Kevin Bourqui, installé depuis 2014, a en effet augmenté sa surface en pommes de terre. Et il est en attente d'une autorisation de la commission intercommunale d'attribution des terres agricoles pour 3 ha supplémentaires, situés au milieu des parcelles cultivées cette année.

Pour Romain Canteau, premier producteur de pommes de terre de la commune, la campagne n'a pas été exceptionnelle avec un rendement moyen pour l'instant (la récolte n'est pas terminée) de 12 tonnes/ha. Sur ses terres particulièrement légères, l'irrigation n'a pas suffi à compenser la sécheresse d'avril.

Kevin Bourqui, dont les terres sont moins sableuses, a fait une bonne saison avec, pour l'instant, un rendement moyen de 17-18 tonnes/ha. Contrairement au premier qui livre ses pommes de terre (toutes en AOP) à la Coopérative du Bois-Plage, Kevin Bourqui vend sa production (non AOP) à La Rebelle d'Ars-en-Ré.

La production de pommes de terre, sur le territoire communal, représentait déjà près de 10% de la production insulaire l'an dernier. Cette année, l'extension des surfaces devrait permettre d'avoiser les 15%.

Maintenir la qualité de l'eau et étendre le réseau !

L'activité maraîchère irriguée exige une eau de qualité irréprochable. C'est l'objectif poursuivi par le système de filtration mécanique et de traitement de l'eau aux UV, mis en place dès le début du projet d'agriculture irriguée.

Ce système garantit une eau de qualité A, conforme à la réglementation de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette qualité est obligatoire pour les fruits et légumes consommés crus. Il s'ensuit que les propriétaires de jardins maraîchers occasionnellement touchés par l'eau d'irrigation en cas de vents portants n'ont aucun souci à se faire : nous tenons ici à les rassurer à ce sujet.

Pour éviter les risques de dégradation de la qualité de l'eau dus aux fortes températures estivales et à la stagnation de l'eau dans le réseau en période de moindre demande hydrique, la commune réalise des investissements complémentaires :

- Mise en place d'un système de purge automatique du réseau ;
- expérimentation pour six mois de trois batteurs installés dans la lagune à des fins d'oxygénation régulière de l'eau.

Une panne du système d'irrigation, en particulier lors des pics d'apports en eau, peut s'avérer préjudiciable à la production. Il faut donc que les services de la SAUR soient immédiatement alertés en cas d'anomalie sur le réseau pour pouvoir intervenir rapidement. C'est dans ce but que la commune a fait installer au printemps sur le site un système de télésurveillance.

Il est également nécessaire de songer à l'extension de notre réseau d'irrigation puisque la capacité de la lagune avait été conçue à cette fin. La commune a donc initié un projet d'extension du réseau d'irrigation le long de la Route Départementale 735 vers Rivedoux, destiné à couvrir la partie nord de la route sur le secteur des Châteliers.

Une première étude vient d'être lancée avec le concours de l'UNIMA afin d'évaluer la faisabilité du projet, d'effectuer les analyses approfondies des sols et d'affiner le tracé du réseau.

Une seconde étude viendra ensuite pour l'aspect réglementaire du projet et la consultation des autorités administratives et techniques compétentes, ARS (Agence Régionale de Santé), DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)). Conscient de l'importance de l'enjeu d'extension, le Département financera 20% du montant de ces études. Il semble bien que notre projet de relance de l'agriculture irriguée ait un bel avenir devant lui !

Mailys Rumeau, notre garde des espaces naturels, nous quitte

Après plus de deux ans de « bons et loyaux services », notre garde, Mailys nous a quitté le 31 mai dernier pour raisons familiales, étant amenée à changer de région.

La relève est assurée par Dorian Plantecoste qui possède un profil de compétences identique.

Que Mailys soit ici remerciée pour son dévouement et sa précieuse collaboration. Et souhaitons bon courage à Dorian Plantecoste dans ses nouvelles fonctions.



Dorian Plantecoste reçoit les jumelles de Mailys Rumeau



Léon Gendre dans son Bureau de la Mairie

Rencontre avec... **Léon GENDRE**

Le Bulletin Municipal poursuit sa rubrique « Rencontre avec ... ». Nous vous proposons aujourd'hui d'aller à la rencontre d'un élu qui oeuvre pour sa commune depuis 40 ans ..

Ecouter Léon Gendre parler de ses origines, de ses épreuves, de son parcours entrepreneurial et politique, c'est un peu comme lire une belle histoire, celle d'un homme qui, dès son plus jeune âge, a su quels seraient ses choix éthiques et sa trajectoire. Ce cycliste de 80 ans que vous pouvez rencontrer dans les rues de La Flotte dès potron-minet, c'est bien lui. Il ne souhaite qu'une chose : que perdure à La Flotte, et plus largement sur l'Île de Ré, le savant dosage entre urbanisation, développement des économies locales et sauvegarde des espaces naturels.

C'est donc par un beau jour de mai que **Léon Gendre** nous a reçus en sa Mairie de La Flotte.

D'emblée, on comprend que cet homme s'est en quelque sorte « fabriqué » au fil de son histoire familiale ainsi que des événements et circonstances dont il fût tantôt la victime, tantôt l'acteur. Un personnage que l'on pourrait qualifier de « droit dans ses bottes » et dont l'inspirateur suprême reste le **Général de Gaulle**.

Dès le départ, une enfance marquée par un environnement et des événements qui lui laisseront des traces :

Léon Gendre voit le jour le 28 janvier 1937 à Sainte Marie de Ré. Parmi ses proches, on dénombre plusieurs personnes engagées dans la vie publique : son grand-père maternel, premier adjoint au maire de Sainte Marie, son père, conseiller municipal, et , si tant il est vrai que, qui se ressemble s'assemble, jusqu'à l'arrière-grand-père de son épouse, Jacqueline, qui fût maire de La Flotte.

Mais très jeune, Léon Gendre a compris que c'est par le biais d'un travail sans relâche, d'une intelligence des situations et d'une âpre volonté qu'il construirait sa vie d'homme.

Pour lui, dont la prime enfance a été marquée par la guerre de 1939-1945, l'avenir sur l'Île de Ré s'écrivait soit au milieu des vignes ou de la mer, soit dans le commerce.

Mais témoin de scènes particulièrement éprouvantes durant l'occupation allemande, il ressentit très vite un sentiment d'injustice et de révolte, et animé d'une rare obstination, Léon Gendre décida des chemins qui guideraient sa vie. Dès cette époque, tandis qu'il n'avait même pas 10 ans, il pressentait qu'il ne lui faudrait compter que sur lui-même dans la vie.

Les années de la peur, des restrictions, des déplacements incessants et surtout, de l'observation des comportements humains :

Avec ses parents, Léon Gendre habitait à hauteur du carrefour du Canton, à Sainte Marie. La guerre, et son lot d'horreurs et d'injustices, atteignit l'Île de Ré où la peur engendra souvent des comportements ambigus de la part de certains responsables d'alors, jusqu'à infliger un certain nombre de corvées à ceux qui, comme le père de Léon Gendre, se déclaraient ouvertement anti-occupants.

Comment un tout jeune gamin peut-il ne pas être marqué par ce genre d'événements ?

Lorsque, en 1943, comme tous les enfants de l'école de Sainte Marie-de-Ré, Léon Gendre et sa sœur se voient dans l'obligation de quitter Sainte Marie pour Sainte Foy La Grande, l'Île, quoique sous la menace, était encore épargnée par les bombardements.

Et c'est paradoxalement, en arrivant dans leur refuge de Sainte Foy, qu'ils furent témoins des combats entre maquisards et allemands. Mais là encore, Léon Gendre connut un destin peu commun : en septembre 1944, sa mère, qu'il décrit comme une femme au caractère bien trempé, refusa cet éloignement de l'Île et voulut y ramener ses enfants. Sauf que la gare d'Angoulême fut alors bombardée, et qu'une escadrille pilonna l'Île de Ré !

A son retour, cette même année, il fut appelé par Monsieur l'Abbé Goguet, curé de la paroisse, à servir en qualité d'enfant de chœur.

Fin de la guerre, l'horizon s'éclaircit et c'est pour Léon Gendre le déclenchement d'un parcours atypique, toujours tourné vers l'action :

Ce n'est qu'en 1945, tandis qu'il était âgé de 8 ans, que Léon Gendre put reprendre une scolarité normale, qui le mena jusqu'au certificat d'études. Il se souvient tout particulièrement de son instituteur de l'époque, un certain Henri Mallard, qui lui a, le premier, inculqué l'impérieuse nécessité de prendre en compte le contexte historique et sociologique d'un territoire pour bien en comprendre les problèmes. Elève studieux, Léon Gendre s'est, très jeune, accroché à cette planche de salut, l'école.

Puis lorsque dans le cadre des « 3 jours » de tests préparatoires au service militaire, à Limoges, on découvre qu'il est daltonien, Léon Gendre enrage : un handicap de plus pour lui à surmonter. Mais c'était sans compter sur sa bonne étoile.

Incorporé au 403^{ème} régiment d'artillerie anti-aérienne à Bordeaux, il y suivit pendant 3 mois une formation à l'hôpital militaire Robert Piquet. Là, il était chargé le matin d'accompagner les médecins dans leurs visites et l'après-midi, il suivait des cours théoriques. Une période dont Léon Gendre se souvient comme lui ayant donné l'opportunité de découvrir un monde nouveau, un milieu de professionnels ouverts sur la société. Et si l'on ajoute qu'il s'est vu gratifié, à l'issue de sa formation, du caducée (l'insigne des personnels soignants) et du calot, on comprend que son destin était en train de basculer.

Le hasard faisant parfois bien les choses, Léon Gendre aperçut dans la cour de l'infirmerie une Aronde immatriculée 17 de Saint Martin de Ré. Cette voiture appartenait au médecin capitaine Charles Hiltbrand, dont le père était maire de Saint Martin-de Ré et conseiller général du canton sud. Le médecin militaire rétais lui demanda de l'accompagner dans ses visites. Parallèlement, l'occasion fût donnée à Léon Gendre de pratiquer l'un de ses hobbies favoris : la musique, et plus précisément le trombone. Il fût incorporé à la Musique de la 4^{ème} Région militaire, ce qui le conduisit à jouer sur toute la Côte Atlantique.

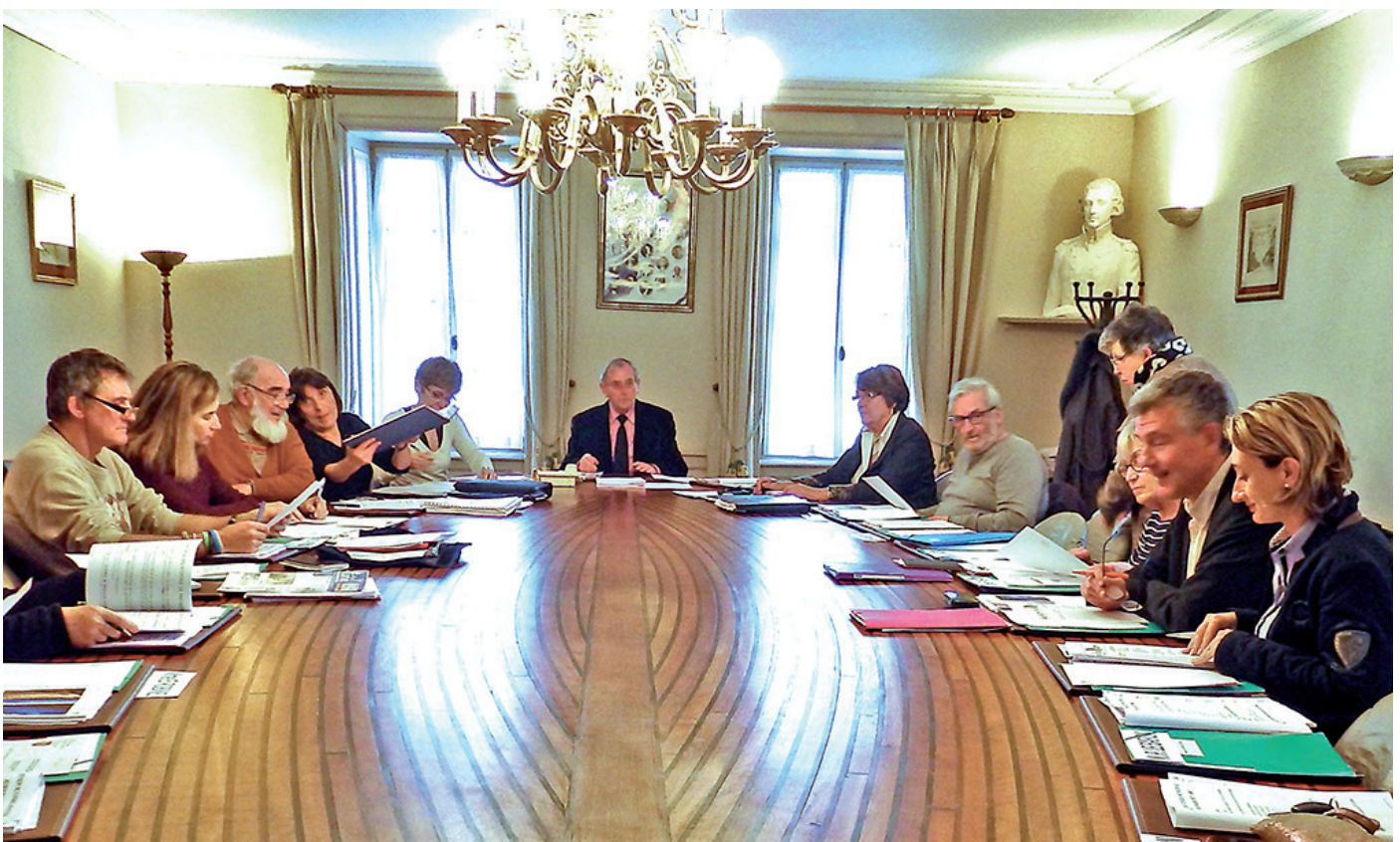
Au lendemain du 13 mai 1958, Léon Gendre rejoint le 51^{ème} Régiment d'Infanterie et part en Algérie. Un moment fort dans sa vie, qui lui permit de voir de près celui qu'il admire tant, le Général de Gaulle. Léon Gendre raconte ainsi que lorsque le Général atterrit à Telergma, en Algérie, la musique (dont il faisait partie) fut réquisitionnée pour jouer la Marseillaise devant le drapeau français.

De retour d'Algérie, vint le moment de construire une nouvelle vie à La Flotte. Malgré son attachement à la nature, à la terre et à la mer, il se tourna vers le commerce.

Léon Gendre et Jacqueline, son épouse, créèrent ensemble l'établissement hôtelier bien connu « le Richelieu ». Animés d'une vision d'avenir et d'un sens des affaires peu communs, ils réussirent à hisser leur établissement aux sommets de la profession, puisque « le Richelieu » est, aujourd'hui, couronné de 5 étoiles, avec un restaurant gastronomique lui aussi réputé. Les rênes ont, depuis quelques années, été confiées à leur fils, Richard.

L'action publique, l'engagement de toute une vie :

Comme on l'a vu plus haut, Léon Gendre est issu d'un milieu familial où l'engagement politique était une valeur cardinale. C'est donc tout naturellement qu'il se présenta dès 1971 aux élections municipales. Battu, il s'investit alors



Le Conseil Municipal de la Mairie



Leon Gendre et son équipe municipale

à la Chambre de Commerce et d'Industrie où il participa aux travaux dans les domaines du tourisme et de l'aéroport, une période très enrichissante qui le mit en contact avec des responsables d'entreprises et de l'Etat.

En 1977, Léon Gendre est élu Maire de La Flotte. De 2003 à 2008, il présidera la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Enfin, pendant 30 ans, jusqu'en 2015, date à laquelle les deux cantons de l'Île de Ré sont fusionnés, il exercera les fonctions de Vice-Président du Conseil Général de la Charente Maritime.

Durant toutes ces années, Léon Gendre s'est engagé activement dans la préservation, le développement et la gestion des espaces naturels dans une harmonie avec la relance de l'agriculture.

Son action a permis de préserver, autant sur le département de Charente-Maritime que sur l'île de Ré qui lui est si chère, la biodiversité des territoires où les activités primaires peuvent se développer en parfait équilibre.

La Flotte, c'est, en effet, en quelque sorte sa seconde passion, après sa famille. Du reste, c'est dès son premier mandat, et notamment grâce à sa rencontre avec Bernard Wagon, architecte urbaniste et du patrimoine, qu'il entreprit de développer la commune, avec ses rues piétonnes, son marché, ses programmes de logements sociaux, son port et ses animations, tout en conservant et préservant l'identité villageoise et le patrimoine architectural communal [NdLR. Voir les dossiers du Bulletin Municipal Automne/Hiver 2012 : « La Flotte-Une urbanisation harmonieuse » et 2013 : « La Flotte-Un patrimoine architecturale remarquable »].

Mais Léon Gendre n'en reste pas là : les chantiers se poursuivent, et le dynamisme de La Flotte retentit bien au-delà du Pont.

Il continue d'être à l'écoute des attentes des habitants (qu'ils soient permanents, secondaires ou occasionnels), et de mettre en œuvre de nouveaux projets dans

le respect des objectifs généraux de l'Île de Ré, en particulier de ceux liés à la gestion du patrimoine et des espaces naturels.

Une dernière information! Léon Gendre nous informe qu'il met la dernière main à son livre « L'ÎLE DE RÉ AU CŒUR » qui sortira en librairie au cours de la première quinzaine de juillet. Une séance de dédicace se déroulera le 8 juillet à la Galerie Sénac de Meilhan sur le Port de La Flotte.



Jacquette du livre « L'île de Ré au Cœur » aux éditions le Croît Vif.

CAHIER HORS SÉRIE

1977 - 2017 40 ANS DE RÉALISATIONS EN IMAGES



1977-2017 : 40 ans de réalisations au service de la commune

Le Bulletin Municipal Printemps/Été 2017 est le 36^{ème} numéro. Au fil des pages, le Bulletin vous présente régulièrement les projets d'aménagement de la commune et leurs réalisations.

A cette occasion, le comité de rédaction vous propose d'observer les quarante années de travaux qui ont construit La Flotte d'aujourd'hui.

En effet, Quarante ans : c'est une longévité dont peu d'élus peuvent se flatter, longévité entièrement tournée vers l'intérêt général de la commune et de ses habitants. Vous l'aurez deviné : c'est du Maire, Léon GENDRE, dont nous voulons ici parler, en égrenant les principales mesures et projets ayant vu le jour au cours de cette période.

Dans le premier Bulletin Municipal 1977-1982, il écrivait dans l'éditorial :

« *La commune de La Flotte a de tout temps, occupé une place particulière dans l'île de Ré, ce qui la rend, à la fois, attachante, étonnante, quelquefois surprenante. Les exemples d'une activité turbulente sont innombrables dans le passé de cette cité, et tiennent essentiellement à la diversité de sa population, aux activités professionnelles très variées, aux idées politiques et confessionnelles divergentes, et, par dessus tout, à une situation géographique exceptionnelle. Porte ouverte sur l'océan, La Flotte, commune active et bourdonnante dans le passé, reste fidèle à son image, et captive ceux qui, de l'extérieur, l'observent et parfois l'envient. ...* »

Toujours soucieux de doter sa commune d'un cadre de vie à la mesure des attentes de la population tant permanente que secondaire ou de passage, Léon Gendré, avec le soutien des conseils municipaux successifs, a su réunir les éléments de nature à favoriser le développement d'activités et d'infrastructures nouvelles, tout en protégeant et valorisant le patrimoine de la commune.

Deux documents élaborés par le maire et le conseil municipal avec des experts qualifiés et les associations locales concernées, ont permis d'entreprendre les aménagements nécessaires à l'évolution de la commune : le P.O.S. (*Plan d'Occupation des Sols*), approuvé le 1^{er} août 1979 et modifié à sept reprises, et sa ZPPAUP (*Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager*), et le Remembrement des terres agricoles, adopté en 1980.

Alors sans plus attendre, embarquons pour une rétrospective de quarante années de mandat qui ne sera pas exhaustive, mais permettra de faire découvrir le chemin parcouru.

SOMMAIRE

Une commune solidaire

L'école	A3
Le logement	A4
Les équipements sportifs	A6
Le soutien aux activités sportives, culturels et de loisirs	A8

Une commune qui va de l'avant

La relance de l'agriculture et la gestion des espaces naturels	A10
L'extension de la zone ostréicole	A11
Le commerce et l'artisanat	A12
Les Fêtes	A13

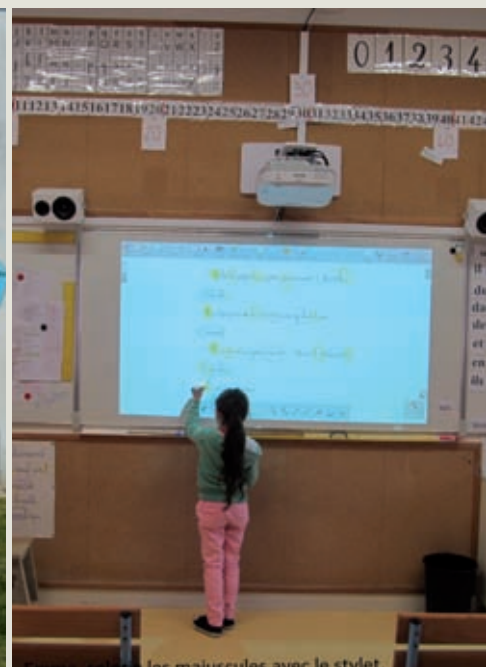
Une commune préservée et paisible

La rénovation des rues	A14
Une commune reconnue	A16

L'ÉCOLE



L'entrée de l'école



Le tableau numérique



La nouvelle façade



Le nouveau préau

L'instruction des enfants a toujours été une préoccupation constante des habitants de la commune.

Dans sa « Monographie de La Flotte », Baptiste Bernard, secrétaire de Mairie, écrivait « ... on peut lire sur les registres de l'Etat Civil de 1621 qu'un nommé Jean Fourneau instruisait la jeunesse depuis 28 ans ... il faut arriver ensuite au 3 avril 1795 pour assister à la formation d'une organisation de l'instruction publique... l'école était alors tenue dans la partie gauche du presbytère [actuellement le garage] ».

C'est en 1845 que l'école publique des garçons est installée dans des salles de la mairie. 3 classes ont été créées dans ce qui est aujourd'hui la salle des mariages et la salle n°2.

La nouvelle municipalité de 1958 fit construire un groupe scolaire qui réunit toutes les écoles garçons, filles et maternelles, rue de la Clavette.

C'est en 2001 que la commune décida l'agrandissement de l'école primaire : un nouveau bâtiment est construit à la place de l'ancien préau :

- Au rez-de-chaussée, sur 300 m² : préau, sanitaire, chaufferie,
- Au 1er étage, sur 300 m² : 2 classes, 1 salle des maîtres, 1 bureau du directeur, 1 cabinet de médecine scolaire, 1 toilette.

Au cours de l'année 2003, maîtres et élèves purent prendre possession de ces nouveaux locaux.

Actuellement, l'école élémentaire est à l'ère du numérique.

LE LOGEMENT



Le « Bulletin Municipal 1977/1982 » vous présentait le premier projet de logements aidés nécessaires pour répondre aux besoins de notre population. Il était écrit : « La commune de La Flotte est l'objet de nombreuses demandes de logements pour habitants permanents, et ces demandes restent présentement en partie insatisfaites. Cette situation, née de la réservation des maisons du bourg aux touristes, a amené le conseil municipal à envisager dès 1977, l'opportunité de construction de logements sociaux à loyers modérés, afin de mettre un terme au départ des jeunes ménages qui rencontrent des difficultés de logement.

Afin de réaliser un programme esthétique, les élus ont décidés en 1979, de jumeler le projet à une opération greffe.

Conforme à la circulaire n° 79-18 du 2 février 1979, relative à la promotion d'opérations d'habitat de densité moyenne constituant des greffes sur l'agglomération existante, l'opération greffe vise à :

- constituer une greffe sur l'agglomération existante susceptible de contribuer à son développement harmonieux et ordonné, dans un style inspiré de celui du bourg,
- proposer un habitat de densité moyenne comportant essentiellement des logements aidés en locatif et accession à la propriété,
- comporter des exigences fortes d'organisation et de traitement des espaces publics, rues, places, jardins et des éléments qui les délimitent (façade, clôtures, plantations). »

C'est sur ces principes que les municipalités successives, avec leurs partenaires associés, ont construit au fil des ans des logements nécessaires au développement de la commune... Cela se poursuit avec la réalisation du projet de La Maladrerie.

12 opérations ont pu permettre de répondre, en partie, aux besoins : 204 appartements en locations aidées et 31 logements privés à caractère social en accession à la propriété. Auxquels, il faut ajouter la rénovation de 18 logements propriétés de la commune.

La commune s'est vue distinguée pour sa politique de l'Urbanisme et de l'Habitat.

- en 1986 : lauréate au palmarès National de l'habitat pour la construction de logements sociaux à la « Porte Rouge »,
- en 1987 : lauréate au Concours Départemental Urbacharme pour l'opération « Sainte Catherine »,
- en 2005 : lauréate au Concours Départemental Urbacharme pour le quartier de « Bel Ebat ».





LES RÉALISATIONS :

LOGEMENTS LOCATIFS

- 1 **1983** : Cours Félix Faure - 3 logements - Des T3
- 2 **1984** : La porte Rouge - 39 logements - du T3 au T6
- 3 **1986** : Sainte Catherine - 27 logements - du T2 au T6
- 4 **1993** : Les Geoffrielles - 129 logements - du T2 au T6
- 5 **1995** : Les Geoffrielles - 218 logements - du T1 au T4
- 6 **2005** : Le Carré Bel Ebat - 69 logements - du T1 au T5
- 7 **2012** : Ruelle de la Guigneraie - 3 logements - du T3
- 8 **2015** : Rue Grand'Maison - 12 logements - du T2 au T3
- 9 **2015** : Ave des Vieux Moulins - 2 logements - du T4
- 10 **2015** : Raize du Moulin Rouge - 2 logements - du T4

LOGEMENTS PRIVATIFS A CARACTERE SOCIAL

- 11 **2012** : Pass-foncier Rue Sagebin Sibille Lavertu
23 logements
- 12 **2015** : Accession propriété Place Ste Catherine
8 logements



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La pratique d'une activité sportive est un élément important du vivre ensemble et de la convivialité. Les municipalités successives ont eu le souci de réaliser des installations de qualité. Celles-ci se répartissent autour de trois lieux :

- Clos Biret pour les Boules et le Tennis,
- Coquereau / La Clavette pour la voile,
- Espace Bel Air pour le Rugby; les Arts martiaux, la Gymnastique, ...

LE STADE DE RUGBY



L'ÉCOLE DE VOILE



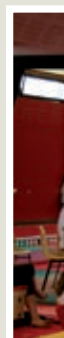
LE CITY STADE



LE SKATE PARK



LE DOJO



LE BOULODROME



LES TENNIS



LA GYMNASTIQUE



LE PARCOURS SANTÉ

LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

LES JEUX DE LA CLAVETTE



LA FARANDOLE



LA SALLE DE LA BASE NAUTIQUE



LA MAISON DES JEUNES



LA SALLE DE MUSIQUE



LA BIBLIOTHÈQUE



LES JEUX DU CLOS BIRET



La galerie de peinture
Senac de Meilhan

Les jeux du
Clos Biret



LA MAISON DU PLATIN

LA GALERIE SENAC DE MEILHAN

L'AGRICULTURE



Des jeunes agriculteurs devant le bassin de rétention



Bâtiment agricole



Station du Clos Martin



Système d'irrigation



Culture maraîchère

LA RELANCE DE L'AGRICULTURE ET LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Dès 1977, le Maire et le conseil municipal ont pris les problèmes agricoles à bras le corps. Sur un territoire aux surfaces très morcelées, il a fallu entreprendre un remembrement des parcelles. Ce fut un travail de fourmi, de patience pour mettre tout le monde d'accord.

Ensuite, avec le concours de la Chambre d'Agriculture, un plan de relance agricole et de gestion des espaces naturels a été lancé. Ainsi, la commune accompagne l'installation de nouveaux agriculteurs, la mise en culture de pommes de terre et de légumes de plein champ autour du bassin d'irrigation du Clos Martin.

Cette relance se fait dans le respect de la biodiversité d'une culture raisonnée ou bio par l'élaboration d'une charte agri-environnementale signée par les acteurs concernés.



Débroussaillage traditionnel



Culture de pommes de terre

L'EXTENSION DE LA ZONE OSTRÉICOLE

Dans le Bulletin Municipal du Printemps-Eté 2013, nous vous avons raconté l'histoire de l'huître à La Flotte. Le projet, décidé en 2008, de l'extension de la zone du Préau était présenté. Maintenant, c'est chose faite.

La commune a réalisé toutes les VRD (*Voiries Réseaux Divers*) et les services nécessaires au bon exercice de la profession. Deux nouveaux ostréiculteurs s'y sont installés. D'autres viendront ...

Dans la commune, c'est plus de 55 hectares du domaine public maritime qui sont concédés pour les activités ostréicoles. Avec 16 établissements, les ostréiculteurs flottais représentent environ 30% des exploitations rétaises pour une production de plus de 52% des huîtres de l'île.



Avant



Après

COMMERCE ET ARTISANAT



La Croix Michaud

De tout temps, la commune de La Flotte a été un lieu d'échanges et d'activités commerciales intenses.

C'est en 1977 que les élus de la commune ont adopté un plan de référence et de planification prévoyant entre autres, la rénovation du centre bourg, la construction de logements sociaux et l'aménagement d'une zone d'activité artisanale et commerciale.

C'est ainsi qu'en 1982, la commune devenait propriétaire de 7 ha à La Croix Michaud. Les travaux commencent, les équipements sont installés : eau, assainissement, électricité, téléphone, ... sans oublier la voirie. Ces travaux sont rapidement menés. C'est en 1984 que les pionniers s'installent sur la zone. Durant ce temps, dans le centre bourg, la commune entreprend la rénovation du Marché médiéval et la réalisation d'un secteur piétonnier ou semi-piétonnier avec les rues du Marché, du Général de Gaulle, Charles Biret et Gustave Dechézeaux pour donner un nouveau dynamisme commercial.



Le nouveau pavage du marché



LES FÊTES



Le Général Truchy en compagnie du Maire et de son épouse



Le Général Truchy, le Maire de la Flotte et le commandant de l'Infanterie Maritime passent les troupes en revue.

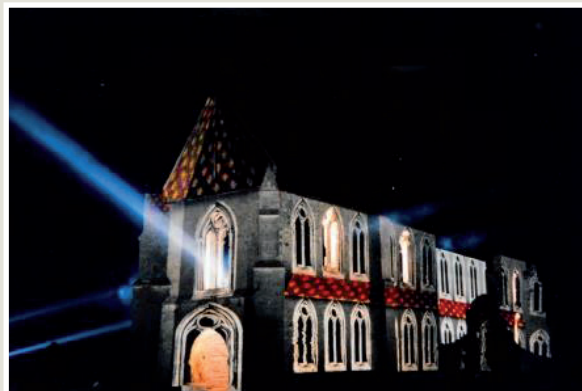
La solidarité s'exprime également dans la fête.

La commune de La Flotte a une longue tradition de la fête collective. Au début du siècle dernier, des défilés de chars réalisés par les différents quartiers réunissaient la population dans un même élan festif. Dans les années 1950, des grands concours de gymnastique réunissaient plus 600 gymnastes qui défilaient dans les rues du bourg tout en se confrontant sur le terrain de la Grainetière.

Cette tradition a été reprise en 1978 par le maire et son conseil. Souvenons nous de la visite du Président Félix Faure (1979), du Général Truchy (1981), du Duc de Chartre (1991), de l'Histoire de l'Abbaye (1997), des 90 ans de l'armistice de 1918 (2008), des spectacles pyro-musicaux nous invitant au voyage et au pays de l'imaginaire, ...



Les notables de la commune



— UNE COMMUNE PRÉSERVÉE ET PAISIBLE —

RENOVATION DES RUES, DU PORT, ...

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



QUAI DE SÉNAC OUEST



RUE VOLCY FEVRE



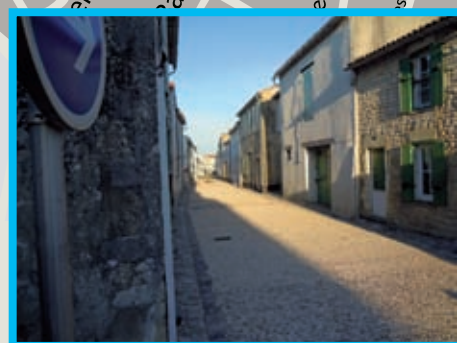
RUE DE LA TOUCHE



RUE CAMILLE MAGUÉ



RUE GUSTAVE DECHÉZEAUX



— UNE COMMUNE PRÉSERVÉE ET PAISIBLE —

UNE COMMUNE RECONNUE



Si la commune a reçu plusieurs distinctions pour son urbanisme, ses aménagements de caractère lui ont permis d'être reconnue au plan européen, national et départemental, à plusieurs titres.

« **Commune touristique et station classée de tourisme** » depuis 2009, pour ses investissements dans le développement d'une politique touristique sur son territoire,

« **Les plus beaux villages de France** » depuis 1988, pour la préservation et la valorisation de qualité du patrimoine communal et le développement économique.

« **Village de pierres & d'eau** » depuis 2010, pour son cadre de vie naturel et préservé, caractérisé par un patrimoine architectural et culturel de qualité.

« **Le Pavillon Bleu d'Europe 2017** », la 23ème année consécutive, pour son port, lieu où la protection de l'environnement et du milieu marin est reconnue comme une priorité.



REMISE DE GRADE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS



Carole Giraudeau entourée des sapeurs-pompiers

Il était 18h30 très précises en ce vendredi 27 janvier lorsqu'en présence d'une assemblée d'élus et d'amis, le corps des sapeurs-pompiers de La Flotte, réuni au grand complet, célébrait la nomination de Carole Giraudeau au grade de Caporal.

Ce fut une ambiance empreinte tout-à-la-fois de rigueur militaire et de grande convivialité, marquant bien là la signature de cette équipe que nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter [voir le Bulletin Municipal de juin 2016], une équipe tout entière tournée vers la mise en sécurité des personnes et des biens, dirigée par Dominique Jouillat, récemment nommé au grade de Lieutenant.

Toute l'équipe des pompiers s'était mise en quatre (et sur son 31 !) pour accueillir les participants et pour leur présenter l'environnement dans lequel ils évoluent.



Alain Croci, Adjoint au maire, lui remet les insignes de Caporal

Ainsi, les jeunes sapeurs-pompiers présentèrent les différents types de véhicules, de matériels de réanimation, de brancards utilisés pour les secours. Puis, ils donnèrent des explications sur le processus de déclenchement des interventions dès lors qu'une alerte parvient au poste de commandement.

Enfin une visite des vestiaires (côté hommes et côté femmes) aura permis de constater que les travaux réalisés par la commune permettent à nos pompiers, de bénéficier d'un confort tout à fait correct, même si un peu spartiate.

Et comme l'expérience prouve que l'on est « toujours plus intelligent et fort à plusieurs que tout seul », c'est par une invitation à rejoindre ce corps de sapeurs-pompiers que nous voulons conclure. Venez, jeunes et moins jeunes, vous entraîner à exercer vos talents pour l'écoute et l'action au service des autres : le Lieutenant Jouillat et son équipe vous guideront dans cette démarche.



LA MALADRERIE

La rue du Moulin de Cocraud prend forme. Les premières maisons sortent de terre, les murs extérieurs sont pour la plupart terminés, les voliges sont installées, les premières tuiles recouvrent déjà les toitures. Bientôt, les menuisiers vont prendre possession du chantier ;

Pendant ce temps, La Maladrerie 2 « sort des cartons », conformément aux prévisions présentées dans le précédent Bulletin Municipal. La Maladrerie-2 est constituée de maisons locatives et de maisons à la primo-accession. A partir du plan masse, revu par le cabinet GHECO, cette réalisation est assurée par :

- Maîtrise d'ouvrage : Habitat 17 pour la partie locative,
La Compagnie du Logement pour la partie primo-accession.
- Maîtrise d'oeuvre : Cabinet Sébastien Pellereau (La Rochelle),
Cabinet ARCHIBAL (La Flotte).
- Bureau d'études : FT2E (La Rochelle),
Cabinet Atlantic (La Rochelle).







Le Chef Laurent Flavier prodiguant ses conseils

REPAS GASTRONOMIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE ET CHEFS EN HERBE !



Les lauréates entourées de la cantine et des représentants de la municipalité.



Tous les mains dans la pâte



Jean-Charles Point, Chef Cuisinier de Scolarest, apporte la touche finale

Lundi 13 mars, les petits plats ont été mis dans les grands au restaurant scolaire.

Tous les enfants et adultes, mangeant à la cantine, ont pu déguster un menu concocté par le chef flottais, bien connu, Laurent Favier du restaurant « Chai nous comme chai vous ».

Dans le cadre de son engagement avec Scolarest [NDLR. Entreprise gérant le service de restauration scolaire], la commune de La Flotte a pu bénéficier de l'opération « Cuisine et Prestige ».

Le menu avait été élaboré par Laurent Favier. Il l'a ensuite réalisé avec le chef cuisinier du restaurant scolaire, Jean-Charles Point pour l'ensemble des 150 personnes mangeant ce jour-là.

Au menu : Soupe de carottes et lait de coco, Suprême de poulet en croûte de noix, crème de persil et purée de céleri et en dessert, Cake ananas noix de coco et chantilly caramel fleur de sel.

Tous les convives ont beaucoup apprécié ce repas gastronomique.

Cette manifestation est le prolongement de la politique engagée au restaurant scolaire par la commune. Celle-ci souhaite en effet faire manger aux enfants des produits de qualité.

Ainsi, tous les fruits et légumes sont bio. Une fois par semaine, un laitage bio est également servi, un dessert maison concocté.

Tous les repas sont réalisés dans les cuisines du restaurant scolaire par l'équipe de Scolarest et le personnel communal.

Les menus sont variés et privilégient les produits de saison et locaux. Les enfants ont également été informés au cours de ce repas que la gastronomie française était une référence mondiale et que depuis 2010, celle-ci est classée au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

Cette opération s'est prolongée l'après-midi pour les 19 élèves de CM1 et CM2 de la classe de Julia Bouvier. Ils ont, en effet, participé à un concours de cuisine, « Toq'Chef ». Toujours en présence du chef Laurent Favier.

Par binôme, ils ont eu à réaliser le dessert du jour. Avec un vrai tablier et toque de chef, les enfants ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et ont présenté leur dessert devant un jury.

Cette expérience aura peut-être éveillé chez certains des vocations de pâtissier !



Au Musée des Beaux Arts de la Rochelle



L'apprentissage du vote

Des nouvelles de l'école Maternelle

Au mois de mai, les petits Flottais de l'école maternelle ont dû également voter, grâce à sa participation au « Prix des Incorruptibles ».

Après avoir lu plusieurs fois en classe, avec leurs enseignantes, les 5 ouvrages sélectionnés cette année, chacun a voté « comme un grand ». Dans une vraie urne, prêtée par la mairie, chacun a déposé l'enveloppe dans laquelle il avait mis l'étiquette de son livre préféré.

Chaque année, plus de 8000 structures participent à ce prix, destiné à donner le goût de la lecture aux enfants.

Les élèves ont aussi assisté, cette année, à plusieurs spectacles, à La Maline, à l'école dans le cadre du Festival « Les P'tits se réveillent », ou encore dans le cadre des « Rendez-vous du Livre ». Et pour la première fois cette année, les élèves vont participer au « Festival International du Film » de La Rochelle.

Parmi les temps forts très appréciés par les élèves : une grande sortie au Cirque Gruss en février, des animations avec des plasticiennes au Musée des Beaux Arts et une sortie de fin d'année au « Zoodyssée » de Chizé (en Deux-Sèvres), durant laquelle les enfants ont participé à des activités variées : promenade en calèche, « nourrir les animaux », « toucher les animaux ».

Toutes ces sorties sont possibles grâce à la participation de la commune et de l'Association de Parents d'Elèves.

A l'année prochaine où 75 élèves, attendus à la rentrée 2017, devraient être tout aussi gâtés.



A voté !



De gauche à droite : Josianne Touzeau, Lydia Bonnin, Sonia Bourqui, Sandra Chatenet, Brigitte Barny et Isabelle Rouquet

Pause méridienne et Grande Récré

Parmi nos souvenirs d'école, les récréations restent pour beaucoup d'entre nous les meilleurs ! Que de plaisir à se retrouver dans la cour de l'école à jouer avec les copains.

La commune a en charge la surveillance de deux de ces temps de récréation, la pause méridienne et la Grande récré.

La pause méridienne, à l'heure du déjeuner, est consacré au repas et à la détente. Elle est placée sous l'autorité du maire et financée par la commune dont c'est une mission facultative.

A La Flotte, cette pause est encadrée par le personnel communal et les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) pour les maternelles de 12h15 à 13h45.

Ce temps de récréation est libre. En effet, entre les moments de grande concentration que constituent les classes du matin et de l'après-midi, les enfants ont besoin de temps pour se détendre et faire ce qu'ils aiment le plus : jouer avec les copains, discuter.

Ils doivent pouvoir s'adonner à des activités de leur choix en toute liberté et en toute sécurité, ce qui réclame naturellement un encadrement, des lieux et du matériel à leur disposition. Les équipements dans les cours respectives de maternelle et d'élémentaire sont nombreux et pensés en fonction de l'âge des enfants.

Cet hiver, la BCD, (Bibliothèque Centre de Documentation), de l'école élémentaire a été ouverte pour celles et ceux qui souhaitent passer du temps à lire au calme.

Mais, la discipline est bien présente, car entre excitation extrême, conflits à désamorcer et règles de vie à respecter, la vigilance des adultes présents doit toujours être en alerte.

Les enfants les plus jeunes de maternelle, petite section et moyenne section en début d'année scolaire, regagnent la sieste avec leur ATSEM avant la fin de la pause méridienne pour éviter la fatigue.

Depuis septembre 2014, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle mission a été confiée aux communes. Il s'agit de l'organisation et du financement des TAP, (Temps d'Activités Péri-éducatifs).

A La Flotte, les conseils d'école de maternelle et élémentaire ont décidé que les enfants pourraient bénéficier de deux jours d'« Activité Péri-éducatives » par semaine et, également, de deux jours avec un temps appelé « Grande récré », de la fin des cours à 16h30. Ce temps est également encadré par le personnel communal et les ATSEM pour les maternelles.

Ainsi, les enfants retrouvent des personnes qui leur sont familières dans un environnement qu'ils connaissent parfaitement, la cour de leur école. C'est de nouveau un temps de jeux libres mais où les règles de sécurité et de vivre ensemble restent les mêmes. Ce temps est très apprécié par les enfants qui peuvent de nouveau retrouver les copains pour jouer et discuter après une journée dans la classe.



DES NOUVELLES DE LA FARANDOLE

La Farandole prépare les vacances d'été :

Le centre de loisirs a défini trois grands thèmes pour les prochaines vacances : « Le Far West », « Nature entre Terre et Mer » et « Les 5 continents ».

Des activités riches et variées rempliront les plannings à compter du 10 juillet : Mini camp, Chasse au trésor, pêche à pieds, tir à l'arc, stage nautique, stage poney...

L'équipe d'animation sous la direction d'Aline travaille en partenariat avec les différentes associations de l'île, de La Rochelle ainsi qu'avec les collectivités locales pour offrir à chacun des enfants accueillis, des stages de découvertes, des initiations, des ateliers créatifs, et des sorties.

L'été promet d'être joyeux et animé pour le plus grand plaisir de vos enfants et de l'équipe d'encadrants.

La Farandole fermera ses portes le vendredi 11 Août au soir. Les autres centres de loisirs, ouverts jusqu'au 18 Août pourront accueillir des enfants.

L'assemblée Générale de La Farandole a eu lieu le 03 mai dernier :

Malgré les difficultés rencontrées ces derniers mois, le bilan reste très positif. En effet, on note une fréquentation en progression avec notamment l'ouverture, très appréciée des parents, pendant les vacances de Noël et de Février.

De nouvelles inscriptions sont à noter avec des familles venant d'autres communes.

Le bilan financier fait apparaître un résultat tout à fait satisfaisant en nette progression par rapport aux années précédentes.

Au cours de cette Assemblée, les représentants de la commune ont annoncé que, compte tenu des tensions qui perdurent depuis plusieurs mois occasionnant, l'incompréhension, la fatigue des salariés, la lassitude des parents et un malaise au sein de l'école, elle s'engage à municipaliser le centre de loisirs afin d'assurer une continuité sereine de la gestion du périscolaire et de l'accueil de loisirs. Ce mode de gestion se retrouve dans la plupart des communes.

Le samedi 17 juin, la Farandole a fait la fête avec DONIN :

A partir de 17h00, les parents, les élus, les enseignants, les partenaires, ont été invités à venir partager un moment de joie, de convivialité avec les enfants, l'équipe d'animation et les intervenants TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires). Ils ont pu apprécier la qualité des spectacles des enfants, de leurs dessins, ... résultats de l'excellence de l'équipe d'animation autour de sa directrice.

A 18h Donin est rentré en scène !!! Un spectacle offert pour le plaisir de tous, les rires et la bonne humeur étaient au rendez vous.

Un buffet, avec la participation des parents a été partagé dans un esprit festif et joyeux.

Bravo aux équipes, aux enfants, aux parents et aux enseignants pour tous ces moments.



Emmanuel Aouach, entouré du bureau du SCR et des bénévoles qui assurent la logistique

DES NOUVELLES DE L'ESPACE BEL AIR

LE S.C.R. ET SON OUVERTURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

En ce début d'année, le Sporting Club Rétais (S.C.R.) a eu le plaisir d'accueillir de grandes équipes de rugby jouant à l'échelon national et international. Ces équipes et leurs dirigeants ont apprécié la qualité du terrain et des installations.

Tout d'abord, c'est l'équipe Espoir de l'Atlantic Stade Rochelais qui a reçu, sur la pelouse de Bel Air, son homologue de Montpellier le dimanche 22 janvier à 14 h. Près de 500 personnes ont suivi la rencontre, gagnée par La Rochelle par un score, sans appel, de 41 à 0. Parmi les joueurs de La Rochelle, cinq d'entre eux évoluent dans l'équipe du Top 14.

Ensuite, le vendredi 10 février dernier, à la veille des rencontres internationales du « Tournoi des VI nations », l'équipe féminine d'Ecosse est venue s'entraîner sur le stade de Bel Air avant de rencontrer l'équipe de France féminine au Stade Marcel Deflandre à La Rochelle, le lendemain soir.

Le SCR, un club qui sait recevoir.

Le rugby, à La Flotte, c'est avant tout une histoire d'amitiés, de plaisir de la compétition, mais aussi de rigueur et de discipline : bref, toutes qualités propres au monde de l'ovalie.

Mais ici, inutile de chercher des vedettes, des individualités ; on joue collectif jusque dans l'organisation et la gestion du club. Et c'est peut-être là le secret de l'attraction de ce club, à en juger par l'intérêt que lui portent de plus en plus de grandes équipes françaises et internationales.

Un mode de gestion artisanal mais efficace

Savez-vous que le terrain a été complètement aménagé par les bénévoles du club ? Le principe est simple: aux membres du club de fournir l'huile de coude, à la commune de fournir le soutien financier pour l'achat de produits ou la location d'outils. Apports de terre, ensemencement du gazon, irrigation, arrosage et entretien régulier de la pelouse (notamment pour pallier les méfaits des lapins ou des hérissons en balade), tout ceci est l'œuvre des membres du SCR.

Les recettes du club, elles, proviennent exclusivement des sponsors à qui des panneaux publicitaires autour du stade sont loués à l'année, et des ventes à la buvette.

L'entretien des maillots est l'œuvre de la secrétaire et de la trésorière. Quant à l'entrée au stade - municipal -, elle est entièrement gratuite.

Un vivier de talents à l'école du rugby

Outre les équipes de seniors, une couveuse de jeunes talents est en place, destinée aux débutants dès l'âge de six ans. Chaque catégorie de jeunes (de 6 à 16 ans) est encadrée par un éducateur diplômé.

Les juniors jouent en « entente » avec le club de Puilboreau. Les plus jeunes (les moins de 12 ans) évoluent sur le terrain de La Flotte.

Un club largement ouvert sur les échanges avec d'autres équipes

C'est avec fierté qu'Emmanuel AOUACH, le président du Sporting Club Rhétais, nous parle de sa satisfaction de voir la centaine de licenciés du club jouer sur ce terrain de Bel Air, un lieu que leurs voisins rochelais apprécient du reste de pouvoir utiliser lorsqu'au delà du Pont les intempéries viennent perturber l'organisation du calendrier.

L'ouverture, c'est le maître-mot de la politique menée par l'équipe dirigeante du S.C.R. Nul doute que tous les partenaires intéressés au succès de ce club sauront accompagner cette évolution.



L'entraînement international : L'équipe nationale féminine d'Ecosse, lors du tournoi des VI nations

CALENDRIER 2017

La Flotte

Sortez votre bac avant 19h

Janvier						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Jour de sortie de votre bac

- Emballages Ménagers Recyclables (bac jaune)
- Ordures Ménagères (bac vert)

LES COLLECTES SONT ASSURÉES LES JOURS FÉRIÉS
RETROUVEZ LA LOCALISATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
AU DOS DE CE DOCUMENT

Avril à septembre :
collecte à partir de 19h
Janvier à mars et octobre à décembre :
collecte le lendemain matin à partir de 5h



PENSEZ AUSSI AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE 7J/7 et 24H/24



ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

VERRE

PAPIER

Plus d'info :
www.cdcliedere.fr/rubrique_Agir_pour_l'environnement
05 46 29 01 21
infodechet@cc-illedere.fr



D'autres points d'apport volontaire sont accessibles 7J/7 et 24h/24 dans toutes les communes, et devant les déchèteries d'Ars-en-Ré, Loix, Les Portes-en-Ré et Sainte-Marie-de-Ré pour les ordures ménagères et le tri.

Pour les ordures ménagères, les sacs de plus de 50 l. sont interdits, au risque de bloquer les conteneurs





Le nouvel accueil

DU NOUVEAU AU MUSÉE DU PLATIN



Le Musée du Platin a fait peau neuve cet hiver ! De nouveaux aménagements ont été réalisés au rez-de-chaussée du musée ainsi que dans la cour d'accueil où un grand mât de 7 mètres de haut a pris place avec ses pavillons flottant au vent.

L'espace accueil a été agrandi afin de recevoir le public et les groupes dans un espace plus vaste, plus lumineux et plus agréable. De même, la boutique a subi une réorganisation complète et propose désormais une offre commerciale enrichie pour petits et grands ! Quant à l'espace muséographique, il a lui aussi été réaménagé afin de privilégier les objets et maquettes de bateaux très présents au rez-de-chaussée du musée.

Cet été, le Musée propose une exposition temporaire sur le train de l'île de Ré ainsi que des visites guidées du site de l'Abbaye des Châteliers et d'un établissement ostréicole afin d'appréhender la culture de l'huître sur l'île de Ré.

Des animations familiales (rallye touristique, initiation à la pêche à pied, jeu à l'Abbaye) seront proposés tout au long de l'été ainsi que des ateliers pédagogiques et créatifs jeune public allant de 4 à 11 ans !

L'équipe du Musée du Platin sera heureuse de vous recevoir et se tient à votre disposition.



Un Flottais dans une ONG(1) au Nord de l'Inde

JEAN-JACQUES BRÉLUZEAU TROUVE DE L'EAU DOUCE DANS LE DÉSERT



Jean-Jacques Brélureau cherchant le point d'eau avec son antenne de Lecher



Des jeunes filles du village

L'histoire commence par des rencontres en France. A partir d'Avignon, le Docteur Olivier Abossolo accompagne depuis plusieurs années, des étudiants dans un projet humanitaire au Nord de l'Inde.

Cette action humanitaire permet de soutenir le peuple Bhil, une caste indienne très pauvre, dit des Intouchables, dernière caste à l'échelle du peuple indien.

Les autorités indiennes ont donné au peuple Bhil, un territoire de 6 ha dans le désert du Thar au Rajasthan. Les hommes et les femmes y ont construit leur petit village « Pabu Ki Dhani ». Pas d'eau, pas de culture, pas d'école, pas de soins, ! Mais, même en plein désert, ce petit territoire leur appartient. Ils ne peuvent pas en être chassés.

En 2015, le Docteur Olivier Abossolo, chargé de la qualité de vie au sein d'un groupe de cliniques avignonaises, fait la connaissance de Jean-Jacques Brélureau, sourcier et expert en géobiologie, installé à La Flotte, lors de rencontres professionnelles sur le sujet de l'habitat et de la qualité de vie.

Il lui présente l'association « Lumière d'Etoile » qui porte ce projet humanitaire. Le Dr Abossolo insiste sur l'aspect désertique de ce territoire et l'obligation de ces habitants d'acheter l'eau à la ville la plus proche, Jaiselmer, distante de 40 km. Il demande à Jean-Jacques s'il peut s'associer à son action sur le problème de l'eau. Jean-Jacques Brélureau accepte sans réserve.

Aussi, en 2016, le Dr Abossolo propose à Jean-Jacques Brélureau, et à Bruno Boschetti, architecte, une mission sanitaire au village de « Pabu Ki Dhani ».

Durant ce premier séjour, Jean-Jacques Brélureau, muni de son antenne Lecher, commence par effectuer un relevé des réseaux telluriques et des veines d'eau circulant dans le sous-sol. Il identifie alors des points de forage possible pour

trouver de l'eau douce. Un forage effectué il y a 10 ans avait donné de l'eau, mais salée, car ce désert est situé sur une ancienne mer.

Cette année, au cours d'une seconde mission, Jean-Jacques confirme un point d'eau identifié précédemment. Le forage révèle la présence d'eau douce à une profondeur de 25 et 90 mètres. Un second point a également été mis à jour. C'est donc début mars 2017 que l'eau douce a jailli du sous-sol.

La découverte de l'eau douce permet de concrétiser des projets. Bruno Boschetti, l'architecte de la mission, peut commencer les premières constructions collectives : sanitaires, dispensaires...

Un projet sur cinq ans va permettre de construire des maisons en dur, ... L'eau va faciliter la culture alimentaire vers l'autosuffisance... Mais, il reste à mettre en place un réseau d'eau pour la distribuer à chaque case et maison.

Il y a beaucoup de travaux à entreprendre. Mais avec l'arrivée de l'eau va cesser l'achat des bidons à la ville voisine, l'autonomie est en marche ...

Grâce au concours bénévole d'un médecin, d'un sourcier et d'un architecte, l'espoir reprend dans le désert du Thar au Rajasthan.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les missions de Jean-Jacques, contactez-le au 05 46 01 01 01.

(1) ONG : Organisation Non Gouvernementale



Le forage dans le désert du Thar



Docteur Olivier Abossolo, Jean-Jacques Brélureau, Bruno Boschetti



État civil **2017** 1^{er} Semestre - La Flotte

NAISSANCES

BRESSY Marius	15 janvier
BOURDEJEAU Clara	24 janvier
DE SENA Lyam	03 mars
TIPHAGNE Émie	20 mars
AUBIN Léa	14 avril
RUELLOU Paulin	10 mai
RACAUD Gabin	06 juin

MARIAGES

BARBAZA Julian et LE MAIGNAN DE KERANGAT Violaine	14 avril
LEGOFF Benjamin et DA SILVA ADAO Sonia	15 avril
DELFORGE Quentin et BOUTE Marion	15 avril
BOUSBA Moncef et Clémence PAYS	13 mai
CHOUVENC Clément et COUTÉ Marie	20 mai
JAMES Julien et CARRIO Cécile	27 mai
CURIS Anton et SERVAIS Clothilde	03 juin
JOUILLAT Gaétan et BASSET Clémentine	03 juin
DAVY David et JOUD Céline	03 juin

DECES

DEFER Sonia	06 janvier
PIELHOFF Guillermo	08 janvier
BENOIT Ginette	16 janvier
DEBERNARDI Vve FUENTES Simonne	23 février
BOTINEAU Roger	1 ^{er} mars
DOREAU Maurice	02 mars
GAUTHERON épouse DUPONT Monique	11 mars
CAHUZAC Bernard	24 mars
ALIX Michel	11 avril
GATTET Vve MAIRÉ Mireille	04 mai
FAQUET Vve VERRET Eliane	12 mai
NEVEUR Epse ACHARD Gisèle	18 mai
FRADET Jean	21 mai
HERNALSTEENS Paulette	23 mai
PERSON épouse FUSTEC Denise	16 juin
WOERTH Daniel	17 juin
RENAUD René	24 juin

Une Nuit à l'Opéra !

SPECTACLE PYROMELODIQUE SON ET LUMIÈRE PAR RUGGIERI

21h30 - 23h : Spectacle «Cocktail d'Opera» sur le podium

Un récital de chant lyrique présentant les plus grands airs d'Opera
ayant pour thème commun , l'amour

**23h00 - 23h40 : Feu d'artifice
sur le thème «Une nuit à l'opéra»**